

Conférence de presse du 17 août 2023

« Renforcer le pouvoir d'achat - répartir équitablement les bénéfices »

Revendications salariales 2024

## Perte historique des salaires réels – le pouvoir d'achat doit être renforcé

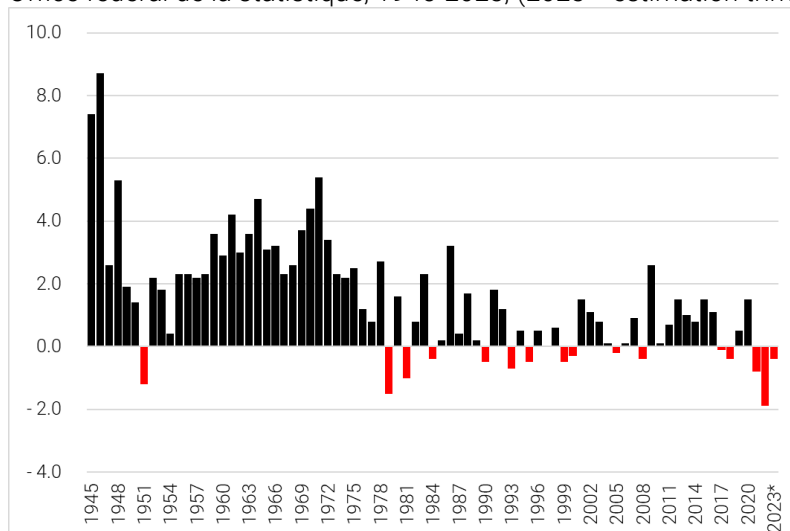
Texte de l'intervention de Thomas Bauer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse

**Les travailleurs et travailleuses en Suisse connaissent actuellement, pour la première fois depuis l'après-guerre, trois années consécutives de baisse des salaires réels. Les salaires réels tombent ainsi en dessous du niveau de 2015, et ce malgré une productivité en constante augmentation et un coût de la vie qui ne cesse de croître. Pour lutter contre la crise du pouvoir d'achat, il faut impérativement des augmentations des salaires réels.**

L'économie suisse est en plein essor depuis trois ans. Mais le travail du personnel est de moins en moins rétribué. Depuis trois ans, les salaires réels sont en baisse. Cela ne s'était encore jamais produit dans toute la période d'après-guerre. Le nouveau recul des salaires réels qui s'annonce pour 2023 est donc historique.

### Salaires réels – croissance en % par rapport à l'année précédente

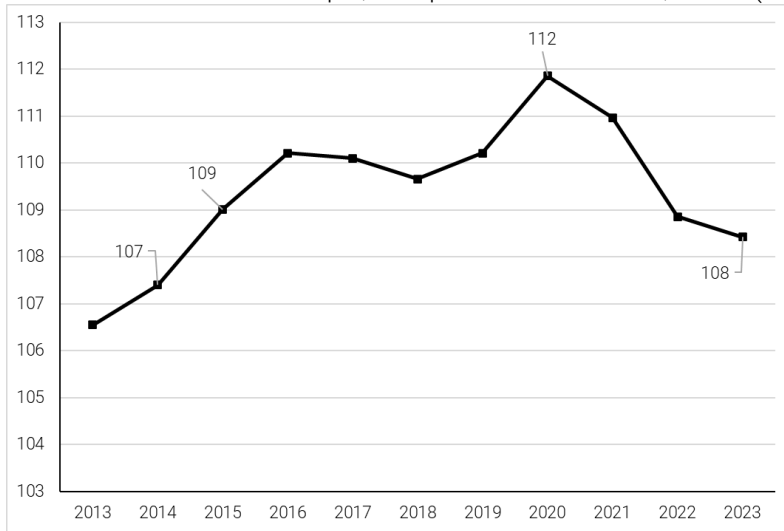
Office fédéral de la statistique, 1945-2023, (2023\*=estimation trimestrielle, inflation 2,2%)



Suite à ces baisses, les salaires réels se situent désormais au niveau de l'année 2015.

### Salaires réels Indice 2013-2023

Office fédéral de la statistique, Banque nationale suisse, indice (2003=100), 2013-2023



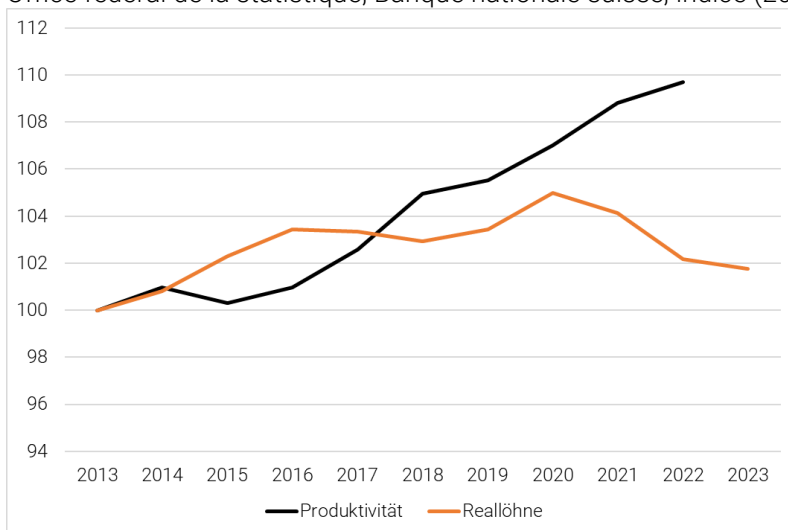
### Essor pour les employeurs

C'est surtout pendant la reprise économique qui a suivi la pandémie que les salaires réels des travailleurs et travailleuses ont fortement diminué. "Il faut d'abord gagner ce qui peut être distribué", disent souvent les employeurs. A-t-on donc trop peu travaillé pendant la reprise ? La faible évolution des salaires réels s'explique-t-elle par le fait que la Suisse est devenue moins productive ? Le personnel est-il devenu paresseux et indolent ?

Non, la productivité a augmenté de 10% au cours des dix dernières années. Les travailleurs et travailleuses produisent donc chaque année en moyenne 1% de plus de valeur ajoutée réelle. Seulement, ces gains de productivité supplémentaires ne leur sont pas parvenus au cours des trois dernières années.

### Salaires réels et productivité 2013-2023

Office fédéral de la statistique, Banque nationale suisse, indice (2013=100)



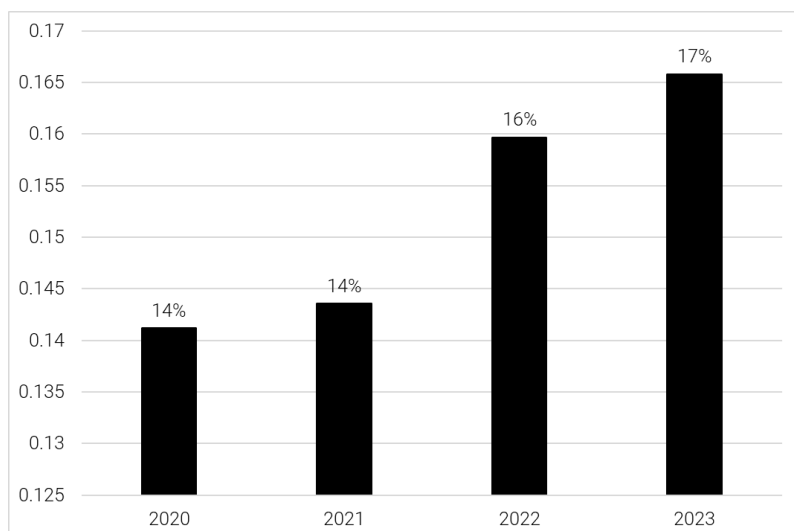
Un coup d'œil sur les trois années qui ont suivi la pandémie montrent quelles poches ont absorbé les revenus supplémentaires :

- En 2021, la Suisse s'est rapidement remise de la pandémie. La croissance du PIB s'est élevée à 4,2%. La productivité a fortement augmenté et les bénéfices des entreprises se sont redressés à un faible niveau. Les salaires réels ont toutefois baissé. Au cours de la première année de reprise après la pandémie, les revenus sont donc allés aux employeurs.
- Au cours de la deuxième année de reprise, le PIB réel a de nouveau connu une croissance significative de 2,1%. Toutefois, les prix de l'énergie ont également augmenté et les employeurs ont pu accroître fortement leurs bénéfices sous prétexte de coûts élevés. Mais les salaires réels ont à nouveau baissé, et ce de manière significative, de près de 2%. Les bénéfices de la deuxième année de reprise sont donc allés aux entreprises énergétiques suisses et étrangères et aux employeurs en Suisse. Ils ont ainsi pu augmenter leurs bénéfices pour atteindre le niveau d'avant la pandémie.
- Nous sommes maintenant dans la troisième année de reprise. L'économie devrait croître d'environ 1% cette année. Les bénéfices des entreprises continuent d'augmenter, tandis que les prix des importations, c'est-à-dire principalement les coûts de l'énergie, sont en baisse. Mais les salaires réels devraient également baisser cette année. Les revenus supplémentaires iront donc à nouveau aux employeurs, qui ont entre-temps pu augmenter leurs bénéfices au-delà du niveau d'avant la pandémie.

La reprise après la pandémie a donc été une reprise pour les employeurs et les actionnaires, avec des pertes financières pour les travailleurs et les travailleuses.

### **Bénéfices des entreprises par rapport aux salaires**

Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 2020-2023, 1er trimestre de chaque année



### **Augmentation du coût de la vie – les primes d'assurance-maladie et les loyers exercent une pression supplémentaire**

La baisse des salaires réels ne montre cependant qu'un côté de la crise du pouvoir d'achat. D'autre part, la pression exercée par les coûts qui ne sont pas pris en compte par le taux d'inflation se renforce. Cela concerne notamment les primes d'assurance-maladie et les loyers qui augmentent parfois fortement. Alors que les salaires réels ont globalement stagné depuis 2015, les primes d'assurance-maladie dans

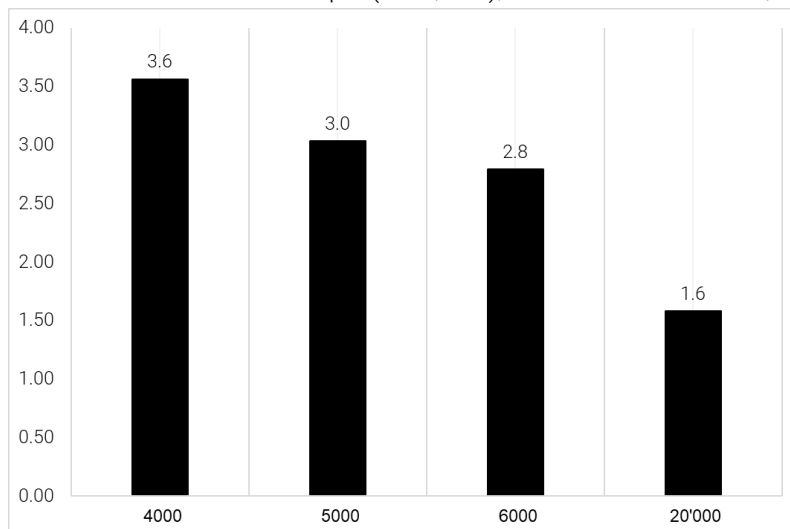
l'assurance de base ont augmenté de 23% durant la même période. Cela ne tient pas encore compte de la hausse des coûts de 6% prévue pour l'année prochaine. Les coûts croissants des primes d'assurance-maladie ne sont pas pris en compte par l'indice des prix à la consommation. Ils pèsent donc d'un poids supplémentaire.

La situation est un peu différente pour les loyers. Ils sont en principe pris en compte par le renchérissement. Mais cela ne vaut que pour les loyers moyens. Or, ceux-ci n'ont guère d'importance, surtout pour les jeunes travailleuses et travailleurs qui emménagent dans un nouveau logement ou pour ceux et celles qui doivent déménager - par exemple en raison de travaux de rénovation. Pour eux, ce sont les loyers proposés qui sont décisifs. Ceux-ci ont augmenté de 3,3% au cours des 12 derniers mois. L'indice des prix à la consommation, quant à lui, n'a augmenté que de 1,3%. L'augmentation des coûts des loyers, en particulier pour les jeunes travailleurs et travailleuses, est donc nettement supérieure à ce que nous montre l'indice des prix à la consommation de l'Office fédéral de la statistique.

Travail.Suisse a calculé le coût supplémentaire de la vie pour cette année et l'année prochaine. Pour les travailleurs et travailleuses à bas et moyens revenus, ils devraient se situer autour de 3% pour chacune des deux années. Ils sont ainsi comparables à l'augmentation du coût de la vie en 2022, surtout parce que, d'une part, l'inflation devrait rester supérieure à 2% et que, d'autre part, les primes d'assurance-maladie augmentent nettement plus fortement.

### Evolution du coût de la vie selon le revenu en 2024

Office fédéral de la statistique (EBM, IPC), calculs Travail.Suisse, augmentation en %.



Les revendications pour des salaires réels plus élevés que nos fédérations présenteront par la suite ne servent donc pas simplement à financer des vacances un peu plus généreuses ou un meilleur aspirateur. Elles sont nécessaires pour pouvoir financer les coûts plus élevés des caisses-maladie et, en partie, des loyers.

### **Conclusion : le travail doit être récompensé**

La crise du pouvoir d'achat se poursuit donc en 2023. Mais cette crise du pouvoir d'achat est aussi une crise du travail. Pendant des années, l'argent frais des banques centrales a permis aux actionnaires et aux spéculateurs immobiliers d'engranger des milliards via les marchés financiers, sans créer de valeur. Avec la hausse des taux d'intérêt et les bénéfices élevés des entreprises, les actionnaires, les bailleurs et les banques font à nouveau partie des gagnants. Une fois de plus, des revenus plus élevés peuvent être générés en premier lieu par la propriété et non par le travail. Cette évolution est erronée et dangereuse. Celui qui travaille crée de la valeur et cela doit aussi être reconnu financièrement. Pour cela, une participation décente aux gains de productivité est indispensable.

### **Revendications salariales des journalistes**

C'est avec plaisir que je commence à vous parler des revendications salariales de cette année, chers professionnels des médias. Nous présentons les revendications salariales suivantes au nom d'Impressum pour la branche des médias. Impressum négocie depuis des années une nouvelle CCT pour les journalistes de Suisse alémanique et du Tessin et exige dans le cadre de ces négociations un salaire minimum de 5'863 CHF pour les journalistes employés. Pour les journalistes indépendants, Impressum demande un salaire minimum de 610 CHF par jour. Cette année, Impressum demande en outre une adaptation complète des salaires au renchérissement.